

> Mathieu Stassart, Chargé de communication chez Brulocalis

BRUXELLES FACE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

Le dérèglement climatique fait consensus parmi la communauté scientifique. Les événements extrêmes, de plus en plus marqués, n'épargneront pas la Région de Bruxelles-Capitale. Pour en atténuer les conséquences et améliorer la résilience de leur territoire, les communes ont un rôle primordial à jouer.



À l'horizon 2100, le climat belge aura évolué¹. Selon une projection, basée sur le scénario le plus pessimiste élaboré par le GIEC, cela se manifestera principalement à travers trois dimensions. Les **températures** seront plus élevées toute l'année (entre 2,6°C et 3,5°C). Les **précipitations** augmenteront en hiver et baisseront en été. Il y aura davantage d'**événements extrêmes** : pluies intenses en hiver, orages et vagues de chaleur en été.

SÉCURITÉ ET RÉSILIENCE

En juillet 2021, des inondations ont durement frappé le sud de la Belgique, laissant derrière elles un bilan dramatique : 39 morts, plus de

100.000 citoyens touchés et un coût total des réparations estimé à 5,2 milliards d'euros². Des suites de cette catastrophe est né le Centre d'analyse des risques liés au changement climatique (Cerac)³.

Cette structure fédérale indépendante analyse les risques climatiques et environnementaux à moyen et long terme, avec un focus sur la sécurité et la résilience de la Belgique. Selon ses propres termes, le Cerac « a pour vocation de servir de plateforme entre la recherche scientifique, l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre pratique. La lutte contre les risques climatiques et environnementaux nécessite une "approche globale de la société". Grâce à la recherche et à la collaboration multidiscipli-

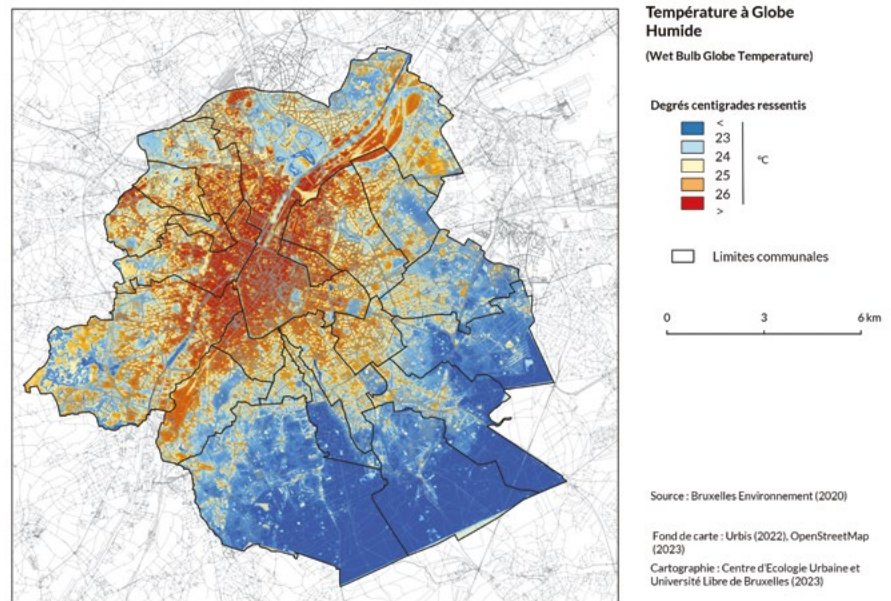
naire, le Cerac vise à proposer des solutions innovantes ».⁴

« Lorsqu'on élabore une analyse de risques, on prend en compte trois dimensions, explique Aurore Brunson, experte scientifique au Cerac. Les **aléas climatiques**, comme la sécheresse, les inondations, la montée du niveau des mers... doivent être **combinés à l'exposition** de certains secteurs, des bâtiments, des personnes et leur **vulnérabilité**. Certains publics sont plus vulnérables aux changements climatiques que d'autres. » Le Cerac prépare actuellement une analyse des risques au niveau national. Il en dévoilera les résultats en novembre 2025.

LES ALÉAS DE LA VILLE

La Région de Bruxelles-Capitale, densément peuplée et fortement urbanisée, est exposée à plusieurs aléas distincts. Le réchauffement du climat entraîne, dans la capitale, une augmentation de l'occurrence, de la durée et de l'intensité des vagues de chaleur. Celles-ci soumettent Bruxelles à un **stress thermique** de plus en plus grand. Dans les zones les plus urbanisées se créent des phénomènes d'îlots de chaleur urbains — soit des endroits où les « températures moyennes sont plus élevées que dans les environs suburbains et ruraux ». En d'autres termes, il fait beaucoup plus chaud dans un environnement bétonné, y compris la nuit, que dans la campagne environnante. Cette augmentation des températures aggrave également la **pollution de l'air**. Avec davantage de pluie en hiver et des épisodes de précipitations intenses en été, Bruxelles est aussi exposée à l'augmentation des **risques d'inondations** sur son territoire.

TEMPÉRATURE À GLOBE HUMIDE⁵ À BRUXELLES



© De Muynck, Wayens et al. 2025. Les inégalités environnementales à Bruxelles : typologie et état des lieux. À paraître

EFFETS EN CASCADE

Ces aléas dits « directs » produisent leur lot de conséquences négatives, également appelées « aléas indirects ». « On constate notamment les impacts de la chaleur sur la santé, pour les personnes qui souffrent d'allergie(s) par exemple. Mais également en termes de santé mentale avec l'éco-anxiété », précise Aurore Brunson. Selon une récente étude⁶ menée en Fédération Wallonie-Bruxelles par l'Université libre de Bruxelles (ULB), 10% des enfants et adolescents interrogés présentent des symptômes fréquents d'éco-anxiété. 30% des jeunes se disent personnellement préoccupés par l'avenir, et près de 7 sur 10 sont inquiets pour la Terre et les générations futures. Une autre étude⁷ a été menée à Bruxelles entre 2002 et 2011 par des chercheurs de l'Université d'Anvers, de la KUL, de la VUB et de l'université d'Hasselt. Elle signale une augmentation importante du taux de suicide en période de fortes chaleurs, faisant le lien entre hausse des températures et effet sur la santé mentale.

« Santé, éducation, travail... On le voit, les effets du réchauffement climatique concernent toutes les dimensions de la société. »

La productivité au travail souffrira aussi du réchauffement climatique : « les vagues de chaleur, les canicules ont un impact, surtout pour des travailleurs extérieurs, mais aussi dans les écoles. À Bruxelles, certains établissements, vétustes, ne disposent pas des infrastructures nécessaires pour conserver une certaine fraîcheur à l'intérieur. Dans certaines classes, la température grimpera au-dessus des 25°C. » Les sensibilités des personnes exposées au stress thermique sont à ce jour très explorées à Bruxelles⁸.

D'autres conséquences — plus surprenantes — se situent au niveau des vecteurs de maladie. « Une série d'insectes, notamment de moustiques, qu'on trouve habituellement dans des zones plus chaudes commencent à remonter vers nos régions. Notre climat se réchauffant, ils vivent désormais des cycles complets chez nous. Ces insectes charrient une série de maladies, telles que la dengue ou le chikungunya. On pourrait donc imaginer y être plus confrontés dans les années à venir... ». Sciensano et l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers confirment d'ailleurs que les moustiques-tigres commencent à s'établir durablement en Belgique⁹.

Santé, éducation, travail... On le voit, les effets du réchauffement climatique concernent toutes les dimensions de la société. Et renvoient à une grande question : quels seront les coûts si on ne s'adapte pas ?

1 Bruxelles Environnement, « [évolution future du climat en Belgique et en RBC, et conséquences et risques associés](#) »

2 <https://www.cerac.be/fr/>

3 Voir l'article « [Les risques climatiques belges désormais surveillés](#) » publié dans le Traité d'Union en 2024.

4 <https://www.cerac.be/fr/themes/securete-et-resilience-dans-le-contexte-belge>

5 La température « à globe humide » est mesure qui combine température, humidité, rayonnement solaire et vitesse du vent pour déterminer le stress thermique subi par les habitants. Elle indique la température ressentie en tenant compte de l'environnement extérieur.

6 <https://actus.ulb.be/fr/actus/recherche/eco-anxiete-chez-les-jeunes-un-phenomene-complexe-et-multi-facette>

7 <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0013935121014602>

8 Voir à ce sujet les travaux du Centre d'écologie urbaine, en collaboration notamment avec le Centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales (CREBIS) mais aussi SoHab, une association qui promeut l'habitat durable des villes.

9 <https://www.sciensano.be/fr/coin-presse/la-saison-des-moustiques-a-commence-le-moustique-tigre-se-propage-en-belgique-les-citoyens-au-coeur>

INÉGAUX FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous ne subissons pas toutes et tous de la même manière les impacts des changements climatiques. Dans la population, certaines catégories de personnes sont plus à risque. « *Chacun possède des sensibilités ou des vulnérabilités intrinsèques liées au fonctionnement de son corps* », explique Simon De Muynck, coordinateur du Centre d'écologie urbaine, qui travaille depuis plusieurs années sur ces questions. « *Les seniors et les enfants sont plus sensibles au stress thermique et à la qualité de l'air que les autres* ». Par ailleurs, les personnes précarisées au plan socio-économique se trouvent également dans un plus grand état de vulnérabilité. Vivant dans des logements délabrés, voire dans la rue, elles éprouvent le stress thermique de plein fouet.

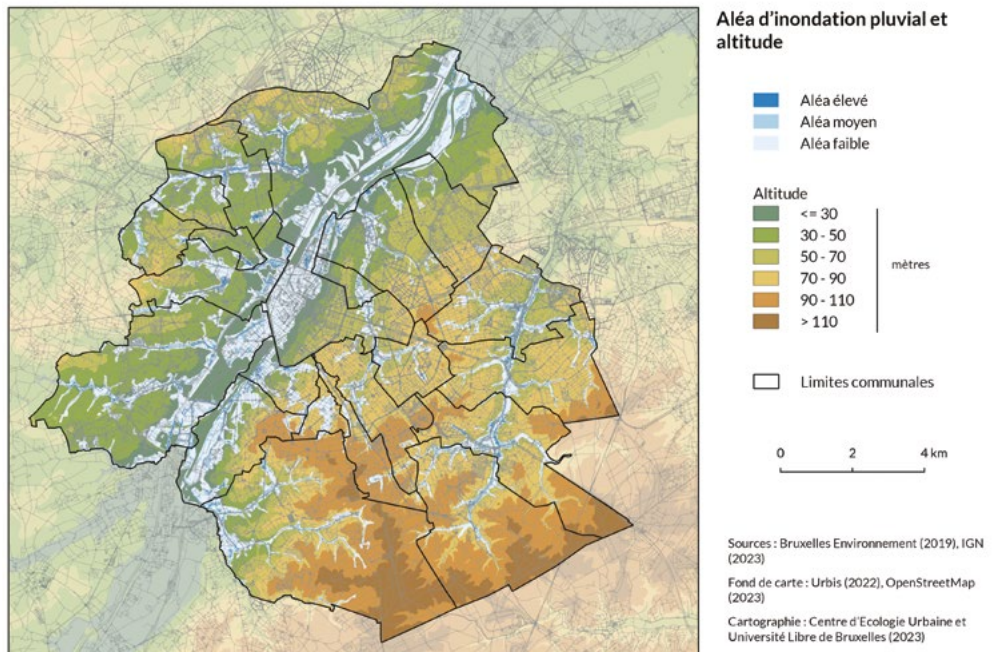
De manière particulièrement frappante, les inégalités socio-économiques de la population bruxelloise sont, elles aussi, corrélées à des inégalités environnementales. Le Centre d'écologie urbaine les a cartographiées à l'aide de statistiques régionales. Simon De Muynck précise : « *Il existe, à l'échelle de la Région bruxelloise, une grosse disparité de l'urbanisation et, par extension, du stress thermique auxquelles sont exposées les communes. La deuxième couronne, beaucoup plus aisée et plus verte, se trouve bien moins exposée au stress thermique que le centre-ville et la première couronne.* »

Cette différence d'exposition aux risques découle également d'un processus socio-historique de construction de la ville. Les quartiers populaires, du fait de leur lien avec les espaces industriels, se situent plutôt en fond de vallée. Les quartiers aisés se trouvent davantage sur les hauteurs de la ville. Les quartiers les plus pauvres sont donc doublement exposés aux inondations, qu'elles soient pluviales, via le phénomène de ruissellement de la pluie, ou fluviales, du fait de leur proximité avec la Senne, bien plus dangereuses.

Le Cerac aussi pointe les inégalités environnementales climatiques comme un risque important. Aurore Brunson précise : « **de manière générale, les changements climatiques vont exacerber les inégalités sociales.** Plusieurs acteurs de la sécurité pointent le risque social par rapport au changement climatique comme un risque majeur. »

« *Les disparités s'expriment aussi au niveau infracommunal*, ajoute Simon De Muynck. *Cela crée une dynamique doublement inégalitaire.* » Le phénomène saute aux yeux lorsqu'on examine de plus près les cartes de la commune de Forest. Le bas de la commune, plus pauvre,

ALÉA D'INONDATION PLUVIALE ET ALTITUDE



© De Muynck, Wayens et al. 2025. Les inégalités environnementales à Bruxelles : typologie et état des lieux. À paraître

se trouve beaucoup plus exposé. Au stress thermique, d'une part, étant donné la nature de l'urbanisme. Aux inondations d'autre part aussi, « *vu les 80 mètres de dénivelé entre le haut et le bas de Forest* ».

La vétusté des logements exacerbe la vulnérabilité de certains habitants. C'est ce que Simon De Muynck appelle **la capacité d'adaptation** : « *Il y a des injustices en termes de distribution spatiale des aléas (qui renvoient à la notion d'exposition), mais aussi en termes de sensibilité et de capacité de répondre au problème* ». Une famille pauvre vivant dans un logement mal isolé ne dispose pas de la capacité financière de le rénover et donc d'atténuer le stress thermique auquel elle est soumise. Les personnes hyper-précaires — qui dorment dans l'espace public — subissent quant à elles une double peine. Extrêmement vulnérables, elles passent sous les radars et sont parfois invisibilisées par les statistiques régionales.

UN RISQUE SOCIAL ET FINANCIER

Actuellement, la Belgique dépasse ses limites planétaires, analyse Aurore Brunson¹⁰. Qui souligne que pour mieux s'adapter, la Belgique doit se montrer « *plus ambitieuse* » et « *intensifier ses efforts* » afin de devenir plus résiliente. Cela passe aussi par l'instauration d'une culture du risque et une meilleure compréhension et anticipation des impacts environnementaux.

L'articulation entre **atténuation** et **adaptation** est cruciale aux yeux d'Aurore Brunson : « *pour l'instant, on a largement communiqué pour atténuer les changements climatiques : moins de voitures polluantes, moins de chauffage polluant, etc. Mais à côté de cela, les risques climatiques augmentent, on l'observe déjà. Nous devons nous y adapter. Si on ne le fait pas, cela engendrera des coûts pour la société, qui se répercuteront ailleurs. Et notamment sur notre système de santé* ». En clair, plus les risques sont grands et plus le temps passe, plus la facture pour la société risque d'être salée. Les différents exemples évoqués dans cet article mettent en évidence ce constat.

PLUSIEURS NIVEAUX DE POUVOIR

Les efforts fournis par le niveau local s'insèrent dans des dynamiques à la fois européenne, nationale et régionale. La Commission européenne, dans le cadre de son *Green Deal*¹¹, ambitionne que l'Europe devienne le premier continent neutre pour le climat. Le plan prévoit la fin des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050 et « *une série de propositions visant à adapter les politiques de l'UE en matière de climat, d'énergie, de transport et de fiscalité en vue de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990.* »

Les États membres de l'UE doivent eux aussi

fournir leur propre plan. Pour l'instant, en Belgique, c'est là que le bât blesse. Le plan fédéral, dont la copie devait être rendue fin juin 2024, ne sera pas remis à la Commission avant septembre 2025. Cette dernière pourrait sévir et distribuer des amendes. La Région de Bruxelles-Capitale a déjà annoncé via le Ministre en affaires courantes du Climat, Alain Maron que, vu que son propre plan était prêt, elle n'assumerait pas ces éventuelles amendes liées au retard des autres gouvernements.

Pour répondre aux objectifs européens, la Région bruxelloise dispose en effet de sa feuille de route : le Plan Air-Climat-Energie (PACE) régional. Adopté en 2023, il prévoit « une baisse de 47% (des gaz à effet de serre) d'ici 2030, par rapport à 2005. Le PACE met aussi l'accent sur l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050. En outre, le PACE rappelle la nécessité pour la Région de faire face à "l'inévitable" et de s'adapter aux impacts du dérèglement climatique. Pour ce faire, il est prévu d'améliorer la résilience de son territoire. »

Ce plan se traduit en actions au niveau communal. Les communes disposent de plusieurs compétences pour répondre aux effets du changement climatique : aménagement de l'espace public, établissement de règlements communaux d'urbanisme, création d'infrastructures...

En outre, la Région Bruxelloise, via Bruxelles-Environnement, a lancé l'appel à projets Action Climat. Ce dispositif soutient les initiatives communales qui répondent à la problématique du changement climatique à travers 5 thématiques : les Plans Climat communaux (via notamment le financement d'un poste de coordinateur climat au niveau communal), Ville-Nature (biodiversité et eau), Good Food (alimentation durable), Zéro Déchet, et Mobilité. À partir de 2020, les communes ont bénéficié d'un soutien pour l'élaboration de leur plan d'actions climat communal. Les premiers plans ont été validés courant 2023.

LES COMMUNES : LEUR RÔLE ET LEURS LIMITES

Ces plans suivent trois étapes : un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre, une évaluation des risques et climatiques, puis des fiches-actions. Les fiches-actions sont issues des diagnostics. Elles sont généralement élaborées de manière participative, avec l'implication des citoyens et/ou des services communaux.

Certaines communes ont fait appel à des bureaux d'études pour réaliser leur diagnostic, d'autres ont réalisé le travail en interne. Le Centre d'écologie urbaine a accompagné

les communes de Saint-Gilles, de Forest et d'Evere. En sus, il a réalisé un travail d'analyse de 15 plans d'actions communaux et des aléas identifiés par les uns et les autres. En résumant les choses, la Région de Bruxelles-Capitale est confrontée à trois aléas directs qui font l'unanimité : « la chaleur, les fortes pluies et la qualité de l'air. Par contre, les aléas secondaires identifiés peuvent différer d'une commune à l'autre » pointe Simon De Muynck. Selon le chercheur, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette différence de diagnostic. Chacun analyse les risques au prisme de la nature de son territoire, mais aussi de la méthodologie employée.

« À Molenbeek (NDLR : non repris dans l'analyse du Centre d'écologie urbaine), nous nous situons actuellement à la fin du processus d'élaboration », explique Albane Aubry, coordinatrice du plan action climat de la commune. Les objectifs stratégiques et opérationnels ont déjà été élaborés, présentés et validés au Collège. Nous sommes désormais en train de finaliser les actions concrètes constituant le plan. L'avantage, entre guillemets, d'être dans les derniers de la liste, c'est de pouvoir s'inspirer du travail effectué par les autres communes. Ça représente une richesse non négligeable ».

Les questions d'inégalités environnementales ont été prises à bras le corps dans l'élaboration du plan action climat molenbeekois, poursuit Albane Aubry : « Nous avons réalisé un diagnostic du territoire. Les quartiers où vivent le plus de personnes qui bénéficient de l'intervention majorée sont aussi les quartiers les moins dotés d'espaces verts. La vulnérabilité aux fortes chaleurs y est très importante. Nous souhaitons prioriser des actions dans ces quartiers, tout en préservant l'accessibilité des loyers. »

La commune a fait appel à la participation citoyenne pour réfléchir à ces enjeux. « Nous avons invité des acteurs qui travaillent sur les questions sociales. Quotidiennement au contact des habitants, ils connaissent mieux que personne la réalité de terrain, explique Albane Aubry. La réduction des inégalités environnementales est devenue un objectif à part entière du plan. Et les co-bénéfices sociaux constitueront un critère déterminant, tant pour la priorisation des actions que pour leur mise en œuvre. »

S'il regrette que les inégalités environnementales ne soient pas toujours suffisamment prises en compte dans les différentes communes analysées, Simon De Muynck pointe le manque de moyens comme explication principale : « les communes, elles, sont exsangues. Elles ont des ressources catastrophiquement basses par rapport au nombre de fonctions qu'on leur demande ».


UN PROBLÈME GLOBAL, DES CONSÉQUENCES LOCALES

Aurore Brunson abonde également dans ce sens : « Tous les problèmes liés au changement climatique – gestion des eaux, adaptations aux inondations... – sont liés à des problèmes d'aménagement du territoire ». L'experte poursuit : « On le voit, les communes disposent déjà de certaines lignes directrices pour des analyses. Toutefois, je pense qu'il manque notamment une partie d'investissement, de ressources pour faire cette analyse, les gérer et en assurer le suivi. Tout est une question de ressources et de budget. »

« Clairement, l'absence de gouvernement régional nous affecte », confirme Inge Bongaerts, coordinatrice du plan climat pour la partie administration à Jette.

Pour cette dimension financière, cruciale, les communes dépendent en grande partie des autres échelons de pouvoir. En RBC, sans gouvernement depuis presque un an, le dossier patine. Les appels à projets sont gelés à cause des affaires courantes. La Région n'est donc actuellement plus en mesure d'offrir un soutien aux communes.

« Clairement, l'absence de gouvernement régional nous affecte », confirme Inge Bongaerts, coordinatrice du plan climat pour la partie administration à Jette. La commune a mis beaucoup de ses deniers pour financer le volet administration du plan. Mais la trésorerie communale n'est pas extensible. « Certains projets ont déjà été approuvés par le Collège et se trouvent dans les tuyaux de beaucoup de départements : patrimoine communal, énergie, aménagement urbain... Nous allons poursuivre leur mise en œuvre. Mais nous devons aussi reporter certaines actions, liées à des appels à projets thématiques de la Région, actuellement en suspens ».

Encore une fois, la question critique des moyens dont disposent les pouvoirs locaux pour remplir leurs missions revient au cœur de la résolution des problématiques. 

10 « Les multiples facettes des risques environnementaux en Belgique », article paru en mars 2025 dans le magazine Espace de libertés.

11 https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr